

PROJET

<p style="text-align: center;">Compte-rendu du Comité Consultatif de Chevrières Lundi 18 mai 2015</p>

Présents :

Donatien Pinon, Grégoire Langlois-Meurinne, Emmanuel Dutheil de La Rochère, Jean-Claude Ledru, André Judam, Bruno Boulet, Martine Letexier, Mohamed Cherfaoui, Eric Weigandt, Patrick Lefin, Christine Bravo, Christian Vervel, Marie-Christine Moinet, Nathalie Philion, BOUCHENEZ Michel,

Absents excusés :

Annie Alves, Anne Bintein, FLOREK Jean-Sébastien.

Absente :

BONNAMY Christine.

Donatien Pinon ouvre la séance, Christine Bravo est désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du 11 mars 2015

Le compte rendu du Comité Consultatif du 11 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

Préambule

Le Comité Consultatif exprime une forte demande pour un retour régulier du Conseil Municipal sur les sujets étudiés lors de leurs réunions.

Ordre du jour : Consultation du Comité Consultatif sur le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Dans le cadre de la révision du PLU dans notre commune, à l'horizon 2030, les membres du Comité Consultatif se sont exprimés. Les domaines suivants ont été abordés :

1. Habitat
2. Equipements
3. Déplacements
4. Economie
5. Paysage
6. Environnement

1. Habitat

Pour mémoire, le nombre d'habitants à Chevrières en 2008 s'élevait à 1.750. En 2015, ce chiffre s'élève à 1.850 (source, agence d'urbanisme ARVAL a qui l'étude du projet a été confiée).

- Le Comité Consultatif propose de garder une spécificité de village à taille humaine et de maintenir les infrastructures existantes. Ainsi, une évolution de 1% par an du nombre d'habitant paraît souhaitable, soit 2.100 habitants en 2030.
- 65 terrains environ, restent disponibles dans le cœur du village. L'utilisation de ces terrains est un axe prioritaire de développement avant d'envisager une extension sur l'extérieur du village.

Des terrains de moyenne surface (300 m²) sont actuellement assez recherchés. Ainsi, la commune pourrait répondre à la demande en s'assurant bien sûr, du respect des règles de l'habitat.

2. Equipements

En globalité, les équipements actuels correspondent aux besoins de la population.

- Une proposition importante du Comité Consultatif compléterait ces équipements avec la mise en place d'une maison médicale regroupant l'ensemble des médecins en place et d'autres spécialités paramédicales (orthophoniste, kinésithérapeute...)

Celle-ci répondrait aux nécessités de mise aux normes des cabinets médicaux (accès handicap) en cours et représenterait un intérêt particulier pour les habitants de Chevrières et des communes alentours d'Houdancourt, Bazicourt, Sacy le Petit, Grandfresnoy, Le Fayel, Longueil Ste Marie. Implantation possible, à côté de La Poste.

- Demande de mise en service du city stade.

3. Déplacements

- Le maintien en fonctionnement de la gare est essentiel pour les habitants de Chevrières et des villages avoisinants. C'est un atout majeur qui permet l'accès à Paris Nord. Son fonctionnement a un impact direct sur l'attractivité du village.

Le nombre de place de parking à la gare s'avère insuffisant, des usagers sont ainsi amenés à stationner rue de la gare, sur des stationnements privés.

- Le Comité Consultatif propose de remettre en service l'ancien parking de Krieg et Zivy qui permettrait à un nombre plus important d'usagers de la SNCF de pouvoir stationner.
- L'accès rapide à l'autoroute A1 est également un atout essentiel pour Chevrières. Le maintien du passage à niveau est indispensable pour circuler sur les différents axes qui permettent l'accès au village et représente aussi son intérêt.
- Parallèlement, le maintien du projet de déviation est toujours aussi pertinent pour la circulation des camions à l'extérieur du centre village et le niveau de sécurité optimal attendu.

La circulation à vélo sur les axes principaux comme celui allant de l'église au stade représente un danger.

- A l'occasion de la réfection des voies publiques, prévoir une signalétique appropriée.

4. Economie

Ce sujet est directement lié au point 3 qui porte au maintien des voies d'accès à la commune et les incidences directes sur la vie économique de Chevrières.

La zone d'activités située à proximité de la gare dispose d'un terrain de 5.000 m² encore non exploité. Cette zone n'est pas pleinement active et représente un manque à gagner pour le budget de la commune.

- Pour les prochaines acquisitions dans cette zone d'activités, prévoir de fixer une date butoir de mise en exploitation pour inciter les entreprises à exercer une activité économique à l'issue de leur acquisition.
- L'implantation actuelle de l'entreprise Humbert située des deux côtés de la rue de la gare, en face à face, représente un réel problème de sécurité.

5. Paysage

Une réelle amélioration du paysage est attendue. Elle contribuera au bien-être et à l'accueil dans notre commune.

- Un paysage arboré et fleuri égayerait avantageusement notre village. Cela contribuerait directement et à moindre coût à l'accueil dès l'entrée rue de la gare.
- Planter des fleurs vivaces de couleur

- Planter des arbustes
- Remplacer les bacs à fleur en béton par du bois
- Former les équipes « espace vert »
- Inciter au fleurissement des habitations
- Transformation en « zone verte » de la Chaussée Durand »

6. Environnement

En terme d'environnement, une amélioration pourrait être apportée au moyen des propositions suivantes :

- Curage des fossés
- Remise en service des chemins (Le Président rappelle toutefois que ces travaux sont en cours et que les employés municipaux ne peuvent pas faire tout en même temps).

Après avoir débattu de ces points et n'ayant plus de questions, le Comité décide de se mettre en réflexion et de ne se revoir que vers les Mois de Septembre/Octobre.

Le Président mettra une date en délibération afin de satisfaire tous les Membres.

Il est 22 H 35, le Président lève la séance.